

L'Administratrice Provisoire d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu l'arrêté du Recteur en date du 17 juillet 2019 portant nomination de madame Simone Bonnafous, à l'administration provisoire d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2019/08/29-01 du conseil d'administration en date du 29 août 2019, donnant délégation de pouvoir à l'Administratrice provisoire,
Vu l'attestation de l'école doctorale « Sciences de la Vie et de la Santé » en date du 17 juin 2019 portant sur l'objet de la présente décision,

DÉCIDE

Article 1 :

Est approuvée l'attribution de six prix dans le cadre du prix « Journées des Doctorants 2019 » comme suit :

- 300 euros pour le 1^{er} prix du Poster attribué à Mme Micaela DE PINA ROQUE
- 300 euros pour le 1^{er} prix de la Communication Orale attribué à Mme Sonia MION
- 200 euros pour le 2^{ème} prix du Poster attribué à M. Alejandro VILLALTA CASARES
- 200 euros pour le 2^{ème} prix de la Communication Orale à Mme Dominika PILAT
- 100 euros pour le 3^{ème} prix du Poster attribué à Mme Linda BENKACIMI
- 100 euros pour le 3^{ème} prix de la Communication Orale attribué à Mme Kalonde MALAMA

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 06 novembre 2019



Simone BONNAFOUS
Administratrice Provisoire
d'Aix-Marseille Université

